



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,
des finances et de l'intégration sociale
☎ 032 886 43 99 📱 078 892 14 16

Des ateliers avec les commerçants pour mieux soutenir l'offre et le service de proximité

Maintenir un tissu commercial diversifié et de qualité est une nécessité pour Val-de-Travers. Le Conseil communal en est convaincu, raison pour laquelle il a placé le développement des commerces parmi les quatre axes prioritaires du crédit de promotion démographique et économique voté par le Conseil général.

Après avoir mené à l'automne dernier une vaste enquête auprès de la population (étude dont les résultats seront rendus publics prochainement), le Conseil communal souhaite désormais entendre les commerçants et partager avec eux leurs préoccupations. Il les a invités à trois ateliers au cours du mois de février, qui seront l'occasion de s'interroger sur les enjeux auxquels ils font face. Entre les centres commerciaux, le commerce en ligne et le tourisme d'achat, nos commerces sont en effet soumis à une concurrence toujours plus vive.

Pour conduire ces ateliers, la commune a fait appel à l'Institut du management des villes et du territoire de la Haute école de gestion Arc, à Neuchâtel. Des pistes, telles que la mise en place d'un service de livraison harmonisé, seront notamment évoquées, qui devraient permettre d'engager des actions concrètes en faveur du commerce de proximité.

Les ateliers ont lieu les mercredi 11, 18 et 25 février, de 19h à 22h, à la Fleurisia, à Fleurier. Inscriptions souhaitées auprès du Dicastère de l'économie et des finances, FinancesEconomie.VDT@ne.ch.

Val-de-Travers, le 22 janvier 2015
LE CONSEIL COMMUNAL

